

Cyrille Bégorre-Bret et Cyril Morana
Préface d'André Comte-Sponville

LA JUSTICE

De Platon à Rawls



« La justice résume en elle la vertu tout entière. »

Spinoza

EYROLLES

LA JUSTICE

Ce guide raconte, de façon chronologique, l'histoire de l'idée de justice, de l'Antiquité à nos jours.

Pour chacun des grands thèmes philosophiques (Dieu, l'amour, l'art...), « Petite philosophie des grandes idées » retrace, à travers la présentation d'une dizaine de penseurs majeurs, le destin d'un concept-clé. Chacun des chapitres est consacré à la pensée d'un philosophe dont l'auteur dégage les lignes de force. Chaque notion est illustrée de citations de référence et d'exemples de la vie quotidienne pour constituer une approche vivante et efficace de l'histoire et de la pensée philosophique.

La justice chez...

Platon

Aristote

Pascal

Spinoza

Hume

Rousseau

Kant

Nietzsche

Alain

Rawls

Cyrille

Bégorre-Bret

est normalien, agrégé et docteur en philosophie. Il enseigne la philosophie à l'Institut d'Études Politiques de Paris. Il est l'auteur du *Désir* dans la même collection.

Cyril Morana

enseigne la philosophie en classes de terminales et intervient en classes préparatoires aux grandes écoles. Il est déjà l'auteur de nombreux ouvrages de vulgarisation dont *L'art et La liberté*, dans la même collection.

Code éditeur : G55288
ISBN : 978-2-212-55288-1

Petite philosophie des grandes idées

LA JUSTICE

Éditions Eyrolles
61, bd Saint-Germain
75240 Paris Cedex 05
www.editions-eyrolles.com

Chez le même éditeur, dans la même collection :

Le Désir, Cyrille Bégorre-Bret
Le Bonheur, Philippe Danino et Eric Oudin
L'Amour, Catherine Merrien
L'Art, Cyril Morana et Eric Oudin
La Liberté, Cyril Morana et Eric Oudin
La Religion, Carine Morand
Le Corps, Jeanne-Marie Roux

Mise en pages :
48 bis Arts graphiques

En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage, sur quelque support que ce soit, sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris.

© Groupe Eyrolles, 2012
ISBN : 978-2-212-55288-1

Cyrille Bégorre-Bret

Cyril Morana

Préface d'André Comte-Sponville

Petite philosophie des grandes idées

LA JUSTICE

De Platon à Rawls

EYROLLES



Sommaire

Préface	7
Avant-propos	13
1/ Platon ou la justice idéale	15
Pour commencer	16
Des sophistes au problème de la relativité de la justice.....	17
L'homme est-il la mesure du juste ?	19
Justice et philosophie indissociables	20
La justice, harmonie de la cité et de l'âme	24
Pour finir	33
2/ Aristote ou la vertu de justice	35
Pour commencer	36
La justice comme vertu.....	37
La justice entre légalité et égalité.....	39
La justice particulière : distribuer, corriger, réguler.....	42
La justice dans la cité.....	47
Pour finir	51
3/ Pascal ou la force de la justice	53
Pour commencer	54
Force ou justice ?	55
Imparfaite justice humaine !.....	59
La force divine au secours de la justice des hommes	67
Pour finir	72
4/ Spinoza, la justice, Dieu et la nature	75
Pour commencer	76
Dieu est-il tout, même l'injustice ?	78
Ni tribunal divin ni justice de Dieu.....	82
Pour finir	87

5/ Hume ou l'utilité de la justice	89
Pour commencer	90
Le motif originel de la justice.....	92
À quoi sert la justice ?.....	96
Justice, propriété et intérêt public.....	100
Pour finir	105
6/ Rousseau ou la volonté générale comme critère du juste	107
Pour commencer	108
La naissance de l'injustice	109
Construire une société juste, passer un nouveau contrat	116
Justice et volonté générale	121
Pour finir	124
7/ Kant ou le devoir de justice	125
Pour commencer	126
Morale et justice	127
Droit et justice.....	134
Pour finir	139
8/ Nietzsche, justice des forts et justice des faibles	141
Pour commencer	142
Les origines égoïstes de la notion de justice	144
Les opprimés entrent en scène	150
De la justice comme principe à la justice comme institution	156
Pour finir	160
9/ Alain ou la justice comme protection des faibles.....	161
Pour commencer	162
Réguler les échanges avec autrui	164
Le droit et l'égalité	171
Pour finir	176
10/ Rawls ou la justice comme équité	177
Pour commencer	178
La question de la justice dans son contexte	179
La théorie de la justice comme équité	182
La justice de Rawls face à ses critiques	191
Pour finir	194
Bibliographie commentée	195

Préface

La justice est la grande vertu grecque – au même titre que la compassion, dans l'Orient bouddhiste, ou l'amour, dans le monde chrétien. Non, certes, que les anciens Grecs aient été plus justes que nous, ni que nous soyons plus aimants qu'eux, mais en ceci qu'ils ont fait de la justice, au moins dans leurs discours, la vertu suprême, sans laquelle les autres resteraient à jamais insuffisantes ou parcellaires. Aristote y voyait « la plus parfaite des vertus », et ajoutait, citant Euripide, que « ni l'étoile du soir ni l'étoile du matin ne sont aussi admirables¹ ». C'est que la justice est une « vertu complète », expliquait-il², qui suffit à assurer la valeur d'un acte, ce qui n'est le cas d'aucune des autres vertus cardinales de l'Antiquité. Faire preuve de courage, de prudence, de tempérance ? C'est mieux qu'être lâche, imprudent ou alcoolique. Toutefois cela ne garantit nullement la valeur morale d'une action (un crime courageux ne cesse pas pour autant d'être criminel). Une action juste, en revanche, est forcément une bonne action, au moins de ce point de vue, et aucune ne saurait moralement nous satisfaire qui violerait la justice. On ne peut pas dire la même chose de tout amour (un crime passionnel reste un crime), et c'est en quoi la justice, même pour les Modernes, reste une vertu singulière : toutes les autres en dépendent ou lui restent soumises. Une injustice accomplie par amour ou par compassion ne cesse pas pour cela d'être injuste – on peut s'y résigner parfois, non la juger tout à fait innocente. Une justice sans amour et sans compassion ? C'est la justice même peut-être, qui se suffit moralement d'elle-même, sans qu'on puisse, humainement, s'en contenter. « Entre amis, reconnaissait Aristote, on n'a plus besoin de justice. Entre justes, on a encore besoin d'amitié³. » Par quoi l'amour est plus précieux, pour les individus. Et la justice plus nécessaire, pour les peuples.

1. *Éthique à Nicomaque*, V, 3, 1129 b.

2. *Ibid.*

3. *Éthique à Nicomaque*, VIII, 1, 1155 a.

Mais qu'est-ce que la justice ? Le mot se prend principalement en deux sens. Il peut désigner à la fois la *légalité* et l'*égalité* : est juste ce qui est conforme au droit (*jus*, en latin) et ce qui est conforme à l'égalité ou à la proportion. Violent la loi, ce n'est pas juste. Prendre plus que sa part, non plus. C'est ce qu'on lisait, là encore, chez Aristote : « Le juste est ce qui est conforme à la loi et qui respecte l'égalité, et l'injuste ce qui est contraire à la loi et qui manque à l'égalité¹. » La conjonction de ces deux sens ne va pourtant pas de soi. Pas de problème, certes, tant que la légalité respecte ou assure l'égalité entre les humains. Mais pourquoi serait-ce toujours le cas ? Rien ne le garantit, ni même ne le rend vraisemblable.

« Sans doute l'égalité des biens est juste, mais... » Blaise Pascal, à qui j'emprunte cette formule², ne finit pas sa phrase. On peut le faire à sa place : mais le droit de propriété, qui permet d'accumuler les possessions et de les transmettre à ses héritiers, en a décidé autrement. Faut-il le regretter ? Ce n'est pas certain. Travaillerait-on autant, si cela ne permettait de vivre mieux (mieux qu'avant, mieux que les autres), de s'enrichir, d'aider ses enfants ? Serait-il juste de ne pas récompenser les efforts, le talent, la prise de risque, la créativité, les investissements, l'épargne ? Une société où tout le monde serait pauvre serait certes plus égalitaire que la nôtre. Mais à quoi bon, si les pauvres y sont plus pauvres ? Et serait-elle pour cela plus juste ? Plus heureuse ? Plus prospère ? Enfin comment maintenir cette égalité stricte, au sein d'une société, sans multiplier les contrôles, les sanctions, les confiscations ? On verra, dans le chapitre qui lui est consacré, que Hume, avec une formidable clairvoyance, a bien perçu les menaces qu'un tel égalitarisme ferait peser sur la liberté de chacun, sur la prospérité de tous, et même sur la justice. A quoi Rousseau ou Marx objecteraient, non sans d'excellentes raisons, que cela ne saurait justifier les ahurissantes inégalités de nos sociétés, ni la misère des plus pauvres, ni l'obscène richesse des plus riches, surtout quand ils n'ont fait preuve, cela arrive, d'aucun talent particulier, se contentant de profiter de ce qu'ils ont reçu de leurs parents, lesquels, bien souvent, l'avaient eux-mêmes reçu des leurs...

1. *Éthique à Nicomaque*, V, 2, 1129 a.

2. *Pensées*, fr. 81 (édition Lafuma) ou 76 (édition Le Guern).

Sacrifier la liberté à l'égalité, ce ne serait pas juste et mènerait tout droit au totalitarisme. Mais renoncer à toute égalité, ce serait renoncer à la justice.

On voit que la justice, qui est d'abord une vertu morale, est aussi un problème juridique – donc politique – d'une redoutable complexité. Si la morale suffisait, aurions-nous besoin de lois, de tribunaux, d'un État ? Et comment, puisqu'elle ne suffit pas, ces lois, ces tribunaux ou cet État seraient-ils toujours justes ? Pascal, avec cette lucidité qui n'est qu'à lui, a dit l'essentiel : « La justice sans la force est impuissante ; la force sans la justice est tyrannique. [...] Il faut donc mettre ensemble la justice et la force, et pour cela faire que ce qui est juste soit fort, ou que ce qui est fort soit juste¹. » Mais qui va décider de ce qui est juste ? « La justice est sujette à dispute, constate Pascal ; la force est très reconnaissable et sans dispute². » Cela ne laisse guère le choix : « Ainsi, ne pouvant faire que ce qui est juste fût fort, on a fait que ce qui est fort fût juste³. » C'est ce qu'on appelle le droit positif, c'est-à-dire la législation telle qu'elle est, telle qu'elle résulte – en un lieu et un temps donnés – de l'histoire et des rapports de forces politiques : les plus puissants (dans une oligarchie) ou les plus nombreux (dans une démocratie) font la loi. Rien ne garantit donc que celle-ci soit juste, et c'est ce que Pascal ne cesse de nous rappeler. Rude et salutaire leçon, pour les démocrates ! Pourquoi le souverain – fût-il le peuple lui-même – aurait-il raison ? Pourquoi la majorité serait-elle toujours juste ? La démocratie n'est en aucun cas une garantie, fût-ce contre le pire (il ne faut jamais oublier qu'Hitler fut nommé chancelier du Reich parce que son parti avait gagné les élections, comme ce fut un parlement démocratiquement élu qui vota, en France, les lois antijuives de Vichy). La légalité ne tient pas lieu de moralité, ni le suffrage universel, dans aucun pays, de conscience. Le peuple a-t-il tous les droits ? Dans une démocratie et d'un point de vue exclusivement politique, oui, en un sens : puisqu'il *fait* le droit. Mais non pourtant, puisque la morale, en

1. *Pensées*, fr. 103 ou 94. Sur la pensée politique de Pascal, voir ma préface à ses *Pensées sur la politique*, textes choisis et présentés par A. Comte-Sponville, Rivages Poche, 1992.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*

chacun, s'y oppose. Faudrait-il alors donner le pouvoir aux plus vertueux, aux plus sages, aux plus justes ? Encore faudra-t-il les choisir. Et comment, sinon par un vote ou la guerre civile ? Le vote vaut mieux (la guerre civile, disait pascal, est « le plus grand des maux¹ »), sans garantir pourtant la validité morale, ni même politique, du résultat. C'est ce qui donne raison à nos démocraties, sans les empêcher en rien de se tromper. La démocratie est le plus juste des régimes (le plus conforme à l'égalité en droits et en dignité des citoyens) ; cela ne garantit pas la justice de ses lois, ni de ses gouvernements.

On se doute que les philosophes, sur une question aussi importante et difficile, ont beaucoup réfléchi, et dans des directions souvent opposées. C'est un grand mérite de ce livre que de présenter les positions de dix d'entre eux, choisis parmi les plus grands, depuis Platon jusqu'à Rawls. Il y a là de quoi nourrir la réflexion de l'apprenti philosophe, mais aussi, et surtout, des citoyens que nous sommes tous. La nature n'est ni juste ni injuste, nous rappelle Spinoza, mais « les hommes sont faits de telle sorte qu'ils ne puissent vivre sans une loi commune² », laquelle sera d'autant mieux respectée que chacun y trouvera son compte. La démocratie, mieux qu'aucun autre régime, le permet : parce qu'elle maintient, autant que faire se peut, la liberté et l'égalité des individus³. Telle est la finalité ultime de la politique : faire vivre une Cité qui soit autre chose qu'une somme d'individus soumis aux seuls rapports de forces, ou qui donne la force, pour mieux dire et dans le meilleur des cas, à une collectivité pacifiée et libre. « C'est l'autorité, disait Hobbes, non la vérité qui fait la loi⁴. » Cela donne encore raison à la démocratie : la vérité ne se vote pas ; la loi, si. C'est parce que la justice n'existe pas (en elle-même ou dans la nature) que nous avons besoin de nous battre pour elle. Ou pour résumer une idée qu'on trouve chez Alain : La justice n'existe pas ; c'est pourquoi il faut la faire, et toujours la refaire.

1. *Pensées*, fr. 94 ou 87.

2. *Traité politique*, I, 3.

3. Spinoza, *Traité théologico-politique*, chap. XVI. Voir aussi le chap. IV.

4. Dans l'édition latine du *Léviathan*, chap. XXVI (*Auctoritas, non veritas, facit legem*).

Entre la *légalité* et l'*égalité*, il est bien sûr souhaitable qu'il y ait le moins d'écart possible. A nous tous, citoyens, de veiller à ce que nos lois soient le plus justes possible, c'est-à-dire qu'elles préservent au mieux l'égalité – au moins en droits et en dignité – des individus, en protégeant le mieux possible les plus faibles, en amputant le moins possible la liberté de tous et de chacun. C'est ce qu'on appelle la démocratie libérale (celle qui garantit les libertés individuelles), à quoi le suffrage universel n'a jamais suffi et sans laquelle il ne serait qu'une tyrannie de la majorité. La pensée de Rawls, fort bien présentée dans cet ouvrage, me paraît sur ce point singulièrement éclairante ; mais lui-même n'a cessé de rappeler ce qu'il devait à ses prédécesseurs, par exemple à Rousseau ou Kant. La philosophie est multiple, et c'est bien ainsi. A chacun d'y trouver son chemin : merci à Cyrille Bégorre-Bret et Cyril Morana, entre ces dix sommets qu'ils ont choisis, de nous guider si efficacement !

André Comte-Sponville

Avant-propos

Les révolutions récentes dans le monde arabe nous rappellent que l'exigence de liberté politique s'accompagne systématiquement de celle de justice : on va parfois jusqu'au sacrifice de sa vie pour qu'une société juste puisse voir le jour en lieu et place d'une tyrannie où l'injustice est la règle. Si la justice sociale nécessite qu'on se batte pour elle, c'est sans doute parce qu'elle a comme horizon un idéal moral qui la motive et vers lequel elle s'efforce de tendre comme vers un infini. La justice est bien plus qu'une notion intellectuelle, un thème philosophique ou un objet théorique. C'est une exigence existentielle. Elle est une ardente préoccupation morale, sociale et politique. On ne meurt pas pour le nominalisme, la preuve ontologique de l'existence de Dieu ou le calcul des prédicats, mais on meurt pour la justice !

Il existe au moins une autre approche philosophique possible de la notion de justice. La justice n'est pas seulement un idéal éthique ou social. La justice est aussi – et peut-être avant toute autre chose – une vertu, une excellence morale. Platon, dans sa *République*, va même jusqu'à la désigner comme *la* vertu de toutes les vertus, la condition même de toutes les autres vertus cardinales. Que seraient en effet la sagesse, le courage ou la tempérance, si elles ne visaient pas d'abord la justice ? Des talents, sans doute, mais également susceptibles de servir d'autres intérêts que ceux de la morale et du bien. Ces talents pourraient même être les moyens du plus grand vice !

La justice se présente ainsi en premier lieu comme un idéal moral, avant d'être celui d'une société ou d'une politique. Que le lecteur de ce rapide parcours à travers l'histoire philosophique de la notion de justice ne s'étonne pas de ne pas trouver de chapitres exclusivement consacrés à des auteurs comme Hobbes, Montesquieu ou Hegel. Qu'il ne s'offusque pas de ne pas voir résumées certaines pages mémorables de *L'Idéologie allemande* de Marx, de *L'Homme révolté* de Camus ou encore de *Surveiller et Punir* de Foucault. Tous ces penseurs (Hobbes, Montesquieu, Hegel, Marx, Camus et Foucault) et d'autres encore (Mill, Walzer et Nozick) sont bien entendu présents dans notre ouvrage. Mais nous avons préféré leur consacrer plusieurs encadrés répartis dans l'ouvrage.

Nous avons fait le choix de mettre au jour la manière dont les philosophes les plus éminents mais également les plus différents ont pu réfléchir à l'essence même du juste, comment ils ont pensé la justice en tant que notion et en tant que vertu, avant d'en envisager les conditions concrètes de réalisation. Cette dimension pratique de la justice n'est, bien entendu, pas minorée dans notre ouvrage et le lecteur trouvera au fil de notre parcours des réflexions sur la justice en acte et l'art de la rendre ou de la concrétiser dans une société politique. Pour autant, nous nous sommes d'abord efforcés de proposer des pistes de réflexion, à partir de l'histoire de la philosophie, à celui qui s'interroge et cherche à définir ce qu'est en vérité l'essence du juste et de l'injuste. Si l'existence humaine implique constamment de s'orienter à travers ses méandres, la connaissance du juste pourrait bien être une utile boussole, sinon la plus nécessaire d'entre elles !

La réflexion philosophique sur la justice débute dans l'Antiquité et se poursuit encore à l'époque contemporaine, comme si la justice était encore et toujours à penser et à faire. Pour nous servir de guides, pouvons-nous espérer meilleurs conseillers que Platon, Aristote, Pascal, Spinoza, Hume, Rousseau, Kant, Nietzsche, Alain et Rawls ? Le chapitre consacré à Rawls joue un rôle particulier dans l'économie générale de l'ouvrage. Il reflète, dans son organisation même, le renouveau des débats sur la justice qu'a connu la seconde partie du xx^e siècle et qui mérite, à lui seul, un ouvrage. Nous avons choisi d'exposer, à partir des thèses de Rawls – centrales pour les débats actuels – les arguments développés par les courants « utilitaristes », « communautariens » et les « libertariens ».

En quoi la justice serait-elle la plus haute des vertus ? Dans quelle mesure est-elle une condition du bonheur ? Quel doit être son rapport à la force ? Pourquoi est-il si difficile de l'incarner dans le droit ? Quelles sont les relations entre Dieu, la justice et l'injustice ? La justice serait-elle un bien de première nécessité ? Comment naît l'injustice ? Y a-t-il un devoir de justice ? Cette dernière serait-elle une valeur surfaite ou un luxe inaccessible à l'homme ? Sur quels fondements solides construire une société juste ? etc. Tant de questions passionnantes auxquelles notre ouvrage voudrait apporter quelques éléments de réponse...

1/ **Platon**

ou la justice idéale

Pour commencer

Platon est né en 427 av. J.-C. dans une famille de la noblesse d'Athènes dont les origines remonteraient à Solon, lequel a donné ses lois à la cité. Le grand événement qui décide de sa vocation est sa rencontre avec Socrate dont il devient le disciple. À la mort de ce dernier, en 399 av. J.-C., Platon commence une œuvre importante d'abord entièrement vouée à rapporter l'enseignement de son maître et à le réhabiliter aux yeux des Athéniens, en leur montrant que loin d'être un vulgaire sophiste, il est un authentique philosophe qui a injustement été condamné à mort. Les premiers dialogues platoniciens tracent ainsi de Socrate un portrait dont on s'accorde à penser qu'il est fidèle à la réalité historique.

Après une série de voyages qui l'ont conduit de Mégare à la Sicile en passant par l'Égypte, de retour à Athènes, Platon fonde l'Académie (du nom d'un gymnase dédié au héros *Academos*), en 387 av. J.-C. Première grande école du monde antique, au fronton de laquelle Platon fera inscrire « Que nul n'entre ici s'il n'est géomètre », avec des salles de cours et une bibliothèque, l'Académie durera jusqu'au règne de Justinien (529) ! Platon y enseignera jusqu'à sa mort, en 347 av. J.-C., et y formera de nombreux disciples, au premier rang desquels Aristote.

On appelle « académiques » les grands dialogues de la maturité, tels le *Phédon* ou *Le Banquet*, parce qu'ils sont contemporains de la fondation de l'Académie. Socrate, s'il occupe encore le premier rôle, y devient le porte-parole de Platon lui-même. Soucieux de justice et d'organisation rationnelle de la vie collective, Platon, qui n'a pas eu une action politique couronnée de succès, n'en a pas moins durablement influencé la politique occidentale par ses œuvres majeures que sont *La République*, *Le Politique* ou *Les Lois*.

Des sophistes au problème de la relativité de la justice

La justice divine devient humaine

Le monde grec d'avant Socrate et Platon, celui qui précède ce que l'on a appelé le « miracle grec » du v^e siècle av. J.-C., est un univers de mythes, où dieux et héros constituent des repères significatifs pour les consciences, et où règne une aristocratie politique qui fixe les règles de vie commune. La justice (*diké*) désigne alors le bel ordonnancement du monde voulu par les dieux, l'équilibre naturel des choses et des êtres qui obéissent aux lois divines. Elle est encore propre à la sphère de la religion bien plus qu'à celle de la politique. Et c'est le passage progressif de la cité grecque aristocratique à la démocratie qui va, pour ainsi dire, faire descendre la justice du ciel sur la Terre.

L'idée de justice terrestre, proprement humaine, en tant que vertu sur laquelle peut reposer le monde humain et qui passe par des lois civiles qui harmonisent les rapports interindividuels et instaurent l'égalité, va peu à peu se développer et être théorisée, avec, comme il se doit, ses défenseurs et ses adversaires. Parmi ces derniers, les sophistes se distinguent tout particulièrement. Qui sont-ils ?

L'individu avant tout, la nature contre la loi

Le mot « sophiste » désigne étymologiquement « celui qui fait profession de savoir » ; il est donc un savant de profession, un professeur de sagesse même. Les sophistes prétendent enseigner une science nouvelle, opposée aux idées reçues, mais également différentes des autres recherches philosophiques passées. Ces « professeurs itinérants » sont en quête de jeunes gens riches : ils professent pour de l'argent et promettent de rendre tout citoyen capable de se tirer d'affaire en toute circonstance et d'exercer le plus grand pouvoir sur autrui par la maîtrise de l'art de la parole (rhétorique). Pour résumer brièvement leur doctrine, il s'agit d'abord de faire prédominer l'individu sur la tradition. Dans cet esprit, les sophistes opposent la nature (*physis*) à la convention/loi (*nomos*). Platon en fera la caricature célèbre à travers le personnage de Calliclès dans le dialogue *Gorgias* :